LA TERRE TREMBLE

UN NOUVEAU SÉISME AU JAPON

Tokio, 17. — On signale qu'une violente secousse sismique a été ressentie, hier, dans le quartier de Sendai. La population, prise de panique, s'est enfuie dans la campagne environnante et l'on ignore encore le nombre des victimes.

Un professeur de l'université de Tokio aurait annoncé que les tremblements de terre continueront encore pendant plusieurs mois, tout en diminuant d'intensité.

L'ambassade de France au Japon annonce que la dernière secousse sismique n'a causé aucune victime parmi la colonie française de Tokio et de Yokohama.

TRENTE MORTS

Tokio, 17. — Le nombre des morts à l'avant-dernier tremblement de terre est maintenant évalué à une trentaine.

Toutes les victimes sont japonaises.

Toutes les communications sont rétablies.

UN AUTRE EN COLOMBIE

New-York, 17. — Des secousses sismiques ont été ressenties à Gachal (Colombie). D'autre part, un grondement souterrain, dont les répercussions ont ébranlé toute la région, a causé des dégâts à Ipiales, Cumbal, Gachala, Guachughal, Charlostan, Andana et Tulcan.

UN TROISIÈME AUX INDES

Bombay, 17. — Un tremblement de terre a été ressenti, hier matin, vers 2 heures, dans toute la région. On ne signale aucune victime.

UNE SECOUSSE EN FRANCE

Mende, 17. — Une secousse sismique s'est produite à 6 heures, jeudi matin, à Mende. La plupart des personnes encore endormies ont été réveillées par les oscillations des lits et autres meubles.

Les dommages de guerre de la "Senelle-Maubeuge"

APRÈS LA DÉNONCIATION DE L'EX-CHEF COMPTABLE DE LA SOCIÉTÉ, L'EXAMEN DES DOSSIERS VA ÊTRE EFFECTUÉ

Paris, 17. — La sous-commission de la spéculation à la Chambre, chargée d'étudier les dossiers de dommages, s'est réunie hier après-midi à la Chambre pour entendre l'ancien chef comptable de la Société Senel, de Maubeuge, au sujet de la dénonciation pour exagérations de dommages et bénéfices illicites aux dommages de guerre que cet employé a apporté contre la Société dont il faisait partie.

Au cours de l'audition qui s'est prolongée pendant 1 heure 30, le témoin a fourni un appoint à ses dires, ainsi que des pièces à l'appui qui, d'après certains membres de la sous-commission, établissant l'exactitude des faits reprochés à la Société industrielle. La sous-commission a ensuite désigné INGHELS comme rapporteur de cette affaire.

Le député du Nord va demander incessamment au ministre des R. L. communication des dossiers de la Société, afin de pouvoir déposer, le plus rapidement possible, ses conclusions. La sous-commission a procédé ensuite à l'examen rapide de divers dossiers qui lui étaient soumis.

Une amie des Allemands arrêtée à Paris

LE CONSEIL DE GUERRE DE LILLE L'AVAIT CONDAMNÉE A DEUX ANS DE PRISON

Paris, 17. — Des inspecteurs du contrôle de la sûreté générale ont arrêté, dans un hôtel où elle logeait sous un nom d'emprunt une employée de commerce, Blanche Tepasse, née Impert, condamnée en 1919 à deux ans de prison, par le conseil de guerre de Lille pour commerce avec l'ennemi.

Cette femme, qui avait également un domicile à Paris, était recherchée depuis cette époque ; elle va être transférée à Lille.

DIMANCHE A MINUIT « GRÈVE DES LOCOMOTIVES » EN ANGLETERRE

Londres, 17. — M. Bromley, secrétaire de la Fédération a annoncé officiellement, dans la matinée, que la date fixée pour la grève des chauffeurs et mécaniciens était dimanche prochain, à minuit.

DERNIÈRE HEURE

L'examen des projets du gouvernement

LA COMMISSION DES FINANCES LE COMMENCE AUJOURD'HUI

Paris, 17. — Demain matin, la Commission des finances entendra le président du conseil et le ministre des Finances sur les projets financiers qui ont été déposés par le gouvernement cet après-midi sur le bureau de la Chambre. L'après-midi, la Commission des finances abordera l'examen de ces projets, qui sont au nombre de six. Elle en poursuivra l'étude le lendemain et peut-être même lundi. La discussion en séance semble ne pas pouvoir venir avant mercredi ou jeudi.

Le cambriolage des trésoreries

MALGRÉ LEUR FUITE EN AUTO QUATRE COUPABLES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Cahors, 17. — Ce matin, la gendarmerie de Cahors était prévenue qu'un vol de 150.000 francs environ avait été commis pendant la nuit à la Trésorerie de Limoges et que les voleurs étaient sur le point d'arriver à Cahors en automobile.

L'automobile signalée fit son apparition à 1 heure de l'après-midi. Après une sommation des gendarmes, le chauffeur stoppa. L'un des trois voyageurs qu'il conduisait, sauta sur la route; mais comme il tentait de fuir, un gendarme fit feu, le blessant à la jambe. Il fut arrêté, ainsi que ses deux compagnons. Ils seraient tous originaires de Toulon.

On apprit qu'un quatrième voyageur était resté à Brive. Il fut également arrêté, malgré ses dénégations.

On a appris, d'autre part, qu'un vol de 120.000 francs a été commis dans la nuit à la perception de Saint-Cère (Lot).

LES POURSUITES CONTRE « LE LIBERTAIRE »

SIX MOIS DE PRISON A UN REDACTEUR QUATRE MOIS AU GÉRANT

Paris, 17. — La 11e chambre correctionnelle a condamné, cet après-midi, pour avoir écrit ou publié un article constituant l'apologie de faits qualifiés crimes, M. Marcel Lhomme, rédacteur au « Libertaire », à 6 mois de prison et 100 francs d'amende, et M. Charles Chauvin, gérant de ce journal, à 4 mois de prison et 100 francs d'amende.

CELLES CONTRE « L'AVANT-GARDE »

SIX ET QUATRE MOIS DE PRISON ÉGALEMENT

Paris, 17. — MM. Jacques Doriot, secrétaire du parti communiste, et Voltaire Radi, gérant de « L'Avant-Garde », comparaissaient devant la 11e chambre correctionnelle, sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste.

Les inculpés ont déclaré qu'ils faisaient défaut. Ils ont aussitôt été condamnés par défaut, M. Doriot, à 6 mois de prison, et M. Radi à 4 mois de prison avec une amende de 100 francs chacun.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pesnrée. Téléph. 9-81
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Une arrestation sensationnelle

Celle d'un couple auteur d'une série de cambriolages

Nous annoncions hier que, à la suite de l'enquête ouverte au sujet des vols récents que nous signalions la veille, une double arrestation avait été opérée. Sur la demande de M. Desmettre, chef de la sûreté, et pour ne pas entraver l'action de la justice, les représentants des journaux avaient accepté de retarder d'un jour la publication des détails relatifs à cette affaire. L'un de nos confrères a cru devoir manquer à sa parole, et a donné un article d'ailleurs tissé d'erreurs.

Voici les faits précis :

Les deux individus arrêtés, un homme et une femme, sont aujourd'hui reconnus comme les auteurs de tous les cambriolages commis ces jours derniers, à Roubaix et à Croix, sauf de celui de la rue Pellart — contrairement à ce que dit un journal qui voulait être trop bien renseigné.

Deux policiers chargés de l'enquête, MM. Emuer et Honoré avaient entendu parler d'une femme dont l'allure paraissait suspecte. Elle allait de porte en porte vendant de l'ail et était parfois chargée de volumineux paquets. Ils ne tardèrent pas à l'identifier. Il s'agit d'une nommée Jeannette Maessen, 36 ans, sans profession, demeurant en garni, 124, rue de l'Alma, en compagnie de son amant, Constant Sonneville, 32 ans, ouvrier cartonnier. Les agents s'assurèrent de sa personne et la conduisirent au cabinet de M. Desmettre, chef de la sûreté.

Interrogée, la jeune femme le prit de très haut avec le magistrat, et nia avec arrogance les faits dont elle était soupçonnée. M. Desmettre se rendit à la chambre des inculpés et y fit faire une perquisition. Les policiers n'eurent pas de peine à découvrir des objets provenant des vols récents, commis chez Mme Debusschère, rue de Béthune ; chez M. Alfred Dornez, rue Watt ; chez Mme Vve Duhamel, rue Bourgelat ; chez Mme Dubois, rue de Laval ; chez M. Oscar Pollet, rue du Luxembourg.

Jeannette continuait pourtant à nier. A un moment donné, elle demanda la permission de se rendre à la cour, ce qui lui fut accordé ; mais un agent ne la perdit pas de vue ce qui lui permit de la voir cherchant à se débarrasser de deux clefs de porte.

Aveux et remords

Jeannette Maessen, pressée de questions et dans l'impossibilité d'expliquer la provenance des objets trouvés chez elle, a fini, hier matin, par avouer les vols commis à Roubaix. Elle a déclaré que les objets non retrouvés, mentionnés dans les rapports de police, avaient été vendus.

Dans le courant de la journée, M. Bicheyre, commissaire de police de Croix, accompagné des personnes de cette ville récemment cambriolées, a reconnu divers objets provenant de ces vols. Mais rien ne peut faire supposer que le couple arrêté ait trempé dans le cambriolage de la rue Pellart, où 15.000 francs de tissus ont disparu la nuit de chez un tailleur.

L'inculpée, dont l'ami était le recéleur, a enfin rendu compte à M. Desmettre de la façon dont elle procédait pour s'introduire chez les particuliers. Après avoir sonné une, deux ou trois fois, elle offrait sa marchandise à la personne qui venait ouvrir. Là où l'on n'ouvrait pas, présumant l'absence de l'habitant, Jeannette Maessen essayait dans la serrure quelques unes des fausses clefs dont elle s'était prémunie. La porte s'ouvrait d'ordinaire sans difficulté, car on oublie habituellement, en sortant, de fermer à double tour : il suffit alors d'un simple crochet pour faire jouer le mécanisme.

L'inculpée tente de se suicider

Se trouvant dans le cabinet de M. Desmettre, hier après-midi, la pseudo-vendeuse d'ails, après ses aveux, en proie aux remords, eut une crise de larmes. Elle pria le commissaire de lui donner un mouchoir, dont elle s'épongea le visage. Soudain, profitant d'un instant de préoccupation des policiers, elle se passa le mouchoir autour du cou et serra violemment. Quand le magistrat s'avisa du geste, Jeannette Maessen, violemment congestionnée, était fort mal en point, mais on put intervenir à temps pour éviter l'asphyxie.

Cette femme était déjà connue de la police. Elle avait bénéficié du sursis pour une condamnation à un mois de prison pour vol.

Voleuse et recéleur seront conduits ce matin au Parquet de Lille.

La baisse du franc et le chômage dans le textile

Le syndicat des peigneurs de Roubaix nous communique la note suivante :

« L'information parue dans divers journaux locaux d'après laquelle les trois quarts des ouvriers trieurs de la Compagnie des industries textiles (anciens établissements Allard, Rousseau et Cie) auraient été congédiés, est dénuée de fondement. Les triages des divers établissements de Roubaix et Tourcoing sont à l'heure actuelle occupés de façon normale et il est prématuré de parler de chômage dans le triage.

N. D. L. R. — Nous sommes cependant en mesure d'affirmer qu'un chômage partiel existe dans un des plus importants triages de Roubaix ainsi que nous l'avons annoncé hier.

GRAVE ACCIDENT A LA GARE

Hier matin, vers 5 heures 30, un aiguilleur de la gare du Nord, M. Léon Deslandre, 25 ans, demeurant à Wattrelos, rue de l'Union, 250, était occupé à la manœuvre d'une rame de wagons, lorsqu'un train, arrivant en sens inverse, a surpris l'aiguilleur, qui a été happé et jeté sur la voie.

Quand on releva le malheureux, la roue de la locomotive lui a passé sur le pied droit. On le transporta dans la salle d'infirmerie de la gare, où il reçut les premiers soins de M. le docteur Butruille fils. Le chirurgien ordonna le transfert du blessé à l'hôpital, où il régularisa l'amputation du pied.

LA ROUTINE

Pourquoi quelques rares personnes ne trouvent-elles pas avantageux de faire leur lessive au BLANCO, tandis que la plupart des ménagères ont adopté ce produit avec enthousiasme ?

Pour la bonne raison, c'est que les premières ne savent pas lire, ou sont routinières, et continuent à faire leur lessive comme il y a 200 ans, tandis que les autres suivent tout simplement le mode d'emploi.

10038.

ARRESTATION D'UN ESCROC

Le nommé Lebire, 26 ans, journalier, a été arrêté rue de l'Alma, en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Rocroi, en date du 20 novembre 1923, pour abus de confiance. Il sera déféré au parquet de Lille ce matin.

SUR LE TROTTOIR

C'est pourtant défendu !... Mais ça se fait tous les jours, ce qui a valu au cycliste Edmond Luesma, chef liquoriste, 121, rue Jules-Guesde, une contravention.

UN TRAMWAY CONTRE UNE AUTO

Rue de Lannoy, à l'angle de la rue des Longues-Haies, par suite d'un recul à l'arrêt, le tramway C a tamponné l'auto de MM. Picavet frères, 120, rue de Blanchemaille. L'auto a été légèrement endommagée.

PUGILAT FEMININ

Deux voisines de la rue de Jemmapes, cour Vroman, se sont quelque peu crêpé le chignon. Sur plainte de l'une d'elles, contravention a été dressée à la charge de toutes deux pour coups et blessures réciproques. Il s'agit des nommées Marguerite Chamart, 26 ans gazeuse et Alice Delcroix, 27 ans, ménagère.

CONTRAVENTION CONTRE PLAIGNANT

M. Royer Degryse, demeurant à Tourcoing, rue de Mouvaux, 50 bis, s'est plaint que M. Hostayn, demeurant rue Pauvrée 15, lui avait brisé plusieurs rayons en donnant par mégarde un coup de pied dans la roue de sa bicyclette. Le conflit s'est terminé par une entente sur la question des réparations, mais le plaignant a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut de plaque de contrôle à sa machine.

BANDON DE VOITURES

Pour abandon de voitures dépourvues d'éclairage, rue Meyerbeer, M. Augustin Verschuere, camionneur, 132, rue Turgot, a récolté une contravention.

LE DERNIER RECENSEMENT DES CHEVAUX

Le recensement des chevaux, auquel il vient d'être procédé donne, à la rade du 15 janvier, les résultats suivants :

Entiers : Roubaix-Nord, 29 ; Roubaix-Est, 11 ; Roubaix-Ouest, 16.
Hongres : 363, 336, 292.
Juments : 177, 151, 115.
Mulets : 8, 12, 13.
Moules : 0, 4, 4.
Totaux, 568, 514, 440.

Animaux n'atteignant pas l'âge d'être recensés, 3. Soit, pour toute la ville, un total de 1.525 animaux.

LE THEATRES

HIPPODROME-THEATRE. — Toute la troupe locale d'opérette participera demain dimanche, en matinée et en soirée, à la représentation de « Myss Hélyett », la célèbre pièce d'Audran. Le rôle de Miss Hélyett a été confié à Mlle Marise Fairy, de l'Opéra-Comique, qui est l'une des personnalités les plus qualifiées à cet égard.

La location reste ouverte comme d'usage, maison Jube, 16, rue de la Gare.

— La troupe de la Porte Saint-Martin donnera deux représentations extraordinaires jeudi 24, matinée « L'Aiglon » et soirée « Cyrano de Bergerac », les deux chefs-d'œuvre d'Edmond Rosland. Une réduction sur le prix des places sera accordée à tous les élèves des établissements d'enseignement à la matinée de jeudi.

AU CASINO. — « Poum » nous le rappelons, bien que joué à Lille 15 jours de suite, ne sera donnée que quatre fois à Roubaix : samedi (soirée), dimanche (matinée et soirée), et lundi (soirée). La location est ouverte comme d'usage.

AVIS ET CONVOCATIONS

CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE. — Vendredi à 20 heures au siège, répétition générale.

GRANDE HARMONIE. — Ce soir, vendredi 18 janvier à 20 heures 15 précises, répétition générale.

ACADEMIE DES SPORTS. — Ce soir, réunion au siège à 6 h. 15 pour ceux qui participent à la réunion de Courtrai. Départ en auto à 6 h. 30 le retour s'effectuant également en auto, aura lieu aussitôt la réunion.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Yvette Degezelle, rue de la Tuilerie, 36. — Raymond Jansoone, rue de la Vigne, cour Delattre, 10. — Léon Bartholomeus, rue Descartes, 29. — Christiane Picavet, rue de la Guinguette, 19. — Eugène Cruddle, rue de Lannoy, fort Despretz, 20.

Publications. — Julien Vandevelde, mécanicien, et Raymonde Payen, ménagère. — Achille Uytterhaegen, garçon brasseur, et Sidonie Saelens, ourdisseuse. — Raymond Willems, instituteur, et Godelièvre Naert, s. p. — Emile Demeestère, cordonnier, et Irma Delseyrie, ménagère. — J.-B. Poussol, boulanger, et Julia Fourneau, confectionneuse.

Décès. — François Debacker, 77 ans, rue de Wagram, 1. — Gustave Vandenabeele, 9 mois, rue Vallon, 19. — Marie Herchelbout, 54 ans, rue d'Anzin, 20, cour Fremaux, 5. — Gustave Rousseau, 42 ans, rue Archimède, 38.

HERNIES

Ces jours derniers, nous avons eu l'honneur d'informer toutes les personnes affligées de hernies de l'arrivée à Lille du célèbre spécialiste de l'Institut herniaire de Paris, 2 et 4, boulevard Richard Lenoir (11e). Il reçoit les hernieux à l'hôtel du Nord, rue St-Nicolas, Lille. Venez voir le nouvel appareil le « Sans Rival », venez l'essayer et l'apprécier comme tant d'autres. Cet appareil porté la nuit sans gêne fait disparaître rapidement la hernie. Le spécialiste fera l'application gratuitement jusqu'au 20 courant au soir. Venez donc sans retard et n'attendez pas à la dernière minute. 3710

WATTRELOS

UN CAMION AUTO QUI DÉRAPE. — Un autocamion de la raffinerie de pétrole de Wasquehal ayant dérapé en face de l'estaminet Crépin, hameau du Paradis, a détérioré l'accotement de la chaussée. La police a dressé procès-verbal de constat.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a dressé procès-verbal à Albert Roose, de Roubaix, pour défaut de plaque d'identité à son vélo, et à Edouard Poussart, de Tourcoing, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir du boulevard des Couteaux.

ŒUVRES DES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Au cours de l'année 1923, l'Œuvre Municipale des Consultations de Nourrissons a tenu 192 séances de consultations au cours desquelles il a été effectué 5.787 pesées d'enfants.

L'œuvre a distribué aux mamans pendant cette même année la somme de 20.448 francs de primes de présences.

Jusqu'en mai 1923, le comité d'assistance des régions libérées a continué à subventionner directement l'œuvre ; le montant des subventions allouées pendant les quatre premiers mois de l'année a été de 4.600 francs.

De mai à fin 1923, les dépenses occasionnées par le paiement aux mères de la prime de présence de 5 francs se sont montées à 16.875 fr. Le département a couvert la moitié de cette somme et la caisse de l'œuvre a versé l'autre moitié.

Les résultats obtenus par l'œuvre sont très satisfaisants. Un compte rendu détaillé sera prochainement à l'assemblée générale des membres.

L'œuvre a distribué aux mamans pendant l'année dernière, la somme de 20.448 francs de primes de présences et 284 layettes. Celles-ci ont été mises gracieusement à la disposition de l'œuvre par le vestiaire départemental.

L'œuvre a bénéficié d'une subvention de l'Etat, de 3.750 francs et d'une subvention de la ville de 2.600 francs.

LE SERVICE DE LA VACCINATION. — En 1923 le nombre d'assujettis à la loi sur la vaccination obligatoire, s'est élevé à 1.234, savoir : 436 enfants d'un an, 387 de 10 ans et 411 personnes de 20 ans.

22 séances de vaccinations gratuites ont été tenues dans les différents quartiers de la ville; 11 ont eu lieu en juin et 11 en novembre.

393 enfants et grandes personnes ont été vaccinés aux séances gratuites et 337 nourrissons ont été vaccinés aux séances de consultations de nourrissons.

316 assujettis ont été vaccinés par un médecin ou une sage-femme de la famille. En outre, 53 enfants ont été présentés à la vaccination, bien que par leur âge ils n'étaient pas encore soumis à cette obligation en 1923.

47 enfants soumis à la loi n'ont pas été vaccinés, pour cause de maladie, absence, etc.

Sur les 1.099 enfants et personnes vaccinés, il a été constaté : 969 vaccinations avec succès, soit 88.17 % et 130 vaccinations sans succès, soit 11.82 %.

LE PREMIER AGE. — 84 enfants de moins de 2 ans ont été placés en nourrice au cours de l'année 1923. Sur ce nombre, il s'est produit trois décès.

Cinq nourrices ont reçu de M. l'inspecteur de l'Assistance publique une récompense pour les bons soins donnés aux nourrissons placés sous leur garde.

ENFANTS DE LA LYRE. — Aujourd'hui, vendredi, à 20 heures, répétition générale, au locale, café de la Cloche.

— Tous les dimanches matin, à 9 heures, leçons gratuites de solfège.

CAISSE DES ECOLES. — Sur les fonds mis à sa disposition par le Ministre de l'Instruction publique, le Préfet du Nord vient d'accorder une subvention de 1.900 francs à la caisse des écoles de Wattrelos.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Kléber Delbèke, rue de la Bouffierie, 27. — Nelly Devildere, rue du Vallon, 16. — Edouard et Lucie Vereydt, contour Saint-Vincent-de-Paul, 1. — Robert Brosse, rue de Tourcoing, 40.

Décès. — Marie Coeman, 55 ans, rue du Sapin Vert, 75. — Hélène Vervaerde, 61 ans, rue Delmarre, 16. — Céline Delhonte, 40 ans, rue des Poilus.

CROIX

AMICAL CLUB. — La réunion générale mensuelle au rallye aujourd'hui vendredi à 17 h. 30 précises au siège. Tombola entre tous les membres présents.

WASQUEHAL

HARMONIE LA JEUNE FRANCE. — Les musiciens sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi 19 courant, à 8 h. 30, au siège. Compte-rendu de l'année 1923 ; Décision importante à prendre pour 1924. Présence indispensable.

Les cours d'instruments et de solfège auront lieu à partir du 1er février.

Il est rappelé aux parents voulant faire instruire leurs enfants que les cours de solfège sont complètement gratuits. Prière de se faire inscrire chez M. Julien Louguet, président, rue des Villas ouvrières, 48, qui se tient à la disposition pour tous renseignements.

HABITATIONS A BON MARCHE. — La Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché « Le Foyer » de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, prévoit la construction d'habitations sur les communes de Wasquehal et de Flers au lieu dit « Le Sart ». Pour la réalisation de ce projet elle a sollicité l'autorisation de dévier le ruisseau traversant sa propriété et communément appelé courant du Sart et le remplacer par un aqueduc. A cet effet les pièces du projet seront déposées à la Mairie (Secrétariat général), pendant 15 jours, du 15 au 31 janvier, avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées.

LES « COULONS ». — Le recensement des pigeons voyageurs au 1er janvier 1924 a donné les résultats ci-après : Propriétaires de pigeons voyageurs 171. Ceux-ci possèdent 1483 pigeons entraînés et 1162 pigeons non entraînés, soit un total de 2945 pigeons.

Il est rappelé que les colombiers doivent être fermés du 1er mars au 20 avril, du 20 juillet au 30 août et du 1er octobre au 15 novembre. Ces prescriptions ne sont pas applicables aux pigeons voyageurs.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Lucien Réady, rue Delerue. — Marie Goddyn, rue Watteau, 6.

LYS

AMICALE DES ANCIENS ELEVES. — Un jeu de dès monstre est organisé par l'Association des Anciens Elèves des Ecoles publiques laïques, au profit des élèves nécessiteux, les dimanches 27 janvier et 3 février. 500 fr. de prix en espèces.

Le rebattage se fera à l'école des garçons le dimanche 10 février, à 10 heures du matin, devant les autorités.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Deffontaine Augustin, 57 ans, tisserand, rue Kléber, 85.

FOREST

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche 13 janvier, sous la présidence du citoyen Chuffart, assisté du citoyen Nys, adjoint. Wattel J.-B. est nommé secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

DOMMAGES DE GUERRE. — Le Conseil proteste contre les lenteurs apportées dans la réfection des édifices municipaux, le Maire est chargé de faire une nouvelle démarche après de l'architecte communal, pour les faire activer.

Après avoir pris connaissance de la circulaire préfectorale relative à l'emprunt contracté par le département pour pourvoir à l'insuffisance des ressources mises à notre disposition par l'Etat pour les travaux de réparations aux édifices municipaux, invitant les communes à emprunter au département d'une moitié des frais envisagés pour les travaux que celles-ci comptent effectuées en 1924. Le Conseil émet un avis favorable et charge le Maire d'étudier la question avant d'y donner une suite définitive.

POMPE AU CIMETIERE. — Une pompe et différents accessoires indispensables au fossoyeur seront achetés.

REPARTITEURS. — Le Maire donne communication d'une lettre de M. Jouret remerciant le Conseil pour sa nomination de Répartiteur pour l'année 1924.

TRAVAUX DE VOIRIE. — Des mesures sont prises en vue d'effectuation de différents travaux.

Après examen, avis favorable est donné à plusieurs demandes d'assistance.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance s'est réunie dimanche 13 janvier, à 9 heures 30, sous la présidence du citoyen Chauffart, maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations. La Commission enregistre le don de 43 francs d'un anonyme, et remercie ce dernier. Après examen plusieurs demandes de secours sont adoptées. A l'unanimité M. Valeynselle Jules est maintenu dans ses fonctions d'ordonateur du Bureau. Par avis Préfectoral M. Roty est maintenu membre du Bureau jusque 1929.

DÉCOUVERTE d'un SÉRUM POUR LES CHEVEUX

Une nouvelle édition de cent mille exemplaires d'une notice sur les maladies du cuir chevelu, la chute des cheveux et leur repousse, vient de paraître, et sera distribuée gratuitement au public par le docteur-directeur du Laboratoire des Sérums Capillaires. **Consultez plus loin aux annonces d'aujourd'hui.**

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

UN ACCIDENT D'AUTO FAIT DEUX VICTIMES

Jeudi, à 13 heures 40, une auto appartenant à MM. Dumouliez frères, industriel, rue de Rotterdam, 105, se dirigeait sur Roubaix par le boulevard Gambetta, pilotée par le chauffeur Paternotte Paul.

A hauteur de la fabrique de M. Dillies, le chauffeur voulut doubler une voiture qui le devançait. Au même instant, venait de Roubaix un cycliste, le sieur Savary Léonard, 36 ans, garagiste à Croix, 19, rue Hoche, lequel a été renversé et blessé grièvement. Du coup de volant que le chauffeur a donné pour tenter d'éviter l'accident, l'auto s'est dirigée sur le trottoir et, après y avoir renversé la nommée Hoespied Henriette, fillette de 9 ans, domiciliée chez ses parents, rue de Mulhouse, 65, est allée s'écraser sur le mur de la fabrique de M. Dillies.

La fillette, qui porte des contusions paraissant peu graves à la tête et aux jambes, a été soignée chez ses parents, boulevard Gambetta, 483.

Le cycliste, M. Savary, a été transporté à la clinique du docteur Descarpentries, à Roubaix, où il a été constaté une luxation de la clavicule gauche et fractures du péroné et du poignet gauches. Sa bicyclette est hors d'usage.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez Caulliez frères, rue du Général-Drouot, Dewaele Madeleine, 24 ans, soigneuse, rue du Dronckaert, 119, à Neuville, a reçu un moteur sur le pied. Plaie par éclatement du gros orteil droit. 20 jours.

— Chez Albert Malard et Cie, rue de Guisnes, Domacyn Jules, 67 ans, homme de peine, rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos, index droit pris entre deux pignons. Plaie par mâchonnement de l'index droit. Un mois.

— Chez Duvillier Motte fils, rue du Tilleul, Demarcq Albert, 43 ans, graisseur, rue du Couet, 76, à Mouscron, chute dans un escalier. Entorse de la hanche droite. 20 jours.

— Chez Houttemanne et Espinous constructeur, rue du Tilleul, Vervaecke Marcel, 22 ans, fraiseur, chaussée de Lille, 98, à Mouscron. En rectifiant un outil, a reçu un éclat de meule dans l'œil droit. Contusion violente du globe. 15 jours.

— Chez Julien Bebris, rue d'Hondschoote, Dejonghe Gaston, 17 ans, fraiseur, boulevard d'Armentières, 81, à Roubaix, eut l'index gauche pris dans une vis sans fin. Plaie par arrachement. 3 semaines.

ACCIDENT DE ROULAGE

Jeudi, à 15 heures 45, le nommé Florin Fleurisse, 51 ans, garçon livreur, au service de la société coopérative « L'Espérance », rue du Vélodrome, avait arrêté son attelage Grand'Place, face au débit de tabac où il était entré pour faire une livraison.

Pris de peur probablement, ses chevaux s'emballèrent vers la rue de Lille. Face au n. 6 de cette rue, le camion prit en écharpe une voiture à bras qui y stationnait, celle-ci fut projetée dans la vitrine de M. Dazin-Motte, 8, même rue, laquelle a été partie démolie.

Les dégâts sont importants.

L'équipage a été arrêté quelques mètres plus loin.

NECROLOGIE

Aujourd'hui auront lieu les funérailles de M. Henri Delatre, ancien conseiller municipal de 1904 à 1912. Il fit partie de la minorité du parti socialiste sous l'administration de M. Dron. Parti le 3 septembre 1914, Delatre fut incorporé au 201e régiment territorial et termina avec la 568 T. M. Il fut pris des gaz en 1916, et depuis ce temps sa santé fut chancelante.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de Menin, 75, à 9 heures.

Nous présentons à sa veuve et à sa famille nos sincères condoléances.

REMPLOI DE DOMMAGES DE GUERRE

La mairie nous communique la lettre suivante, adressée à M. le maire de Tourcoing, par M. l'architecte d'arrondissement :

« J'ai l'honneur de vous informer que le programme de reconstruction de l'année 1924 étant sur le point d'être élaboré, il importe que les sinistrés préparent dès maintenant et soumettent à mon approbation préalable les projets de travaux susceptibles d'être mis en œuvre au cours de la campagne prochaine.

Les crédits étant limités par commune, les projets tardivement déposés encourront le risque de ne pouvoir être acceptés sur le programme de 1924 et seront fatalement reportés sur l'exercice de l'année suivante.

Je vous serais donc très obligé, Monsieur le Maire, de vouloir bien informer de ce qui précède les sinistrés de votre commune, qui ont l'intention de remployer leurs dommages en 1914 ».

AMICALE COLBERT

L'Association des Anciens Elèves de l'Institut Colbert organise un concert familial qui aura lieu demain samedi, 19 janvier, à 7 heures 30, dans la salle du Gymnase municipal, rue du Gand.

Cette fête, réservée aux familles colbertistes, sera donnée avec le Club Symphonique Ch. Dhérin, et la section théâtrale de l'Amicale.

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 19 janvier, à 8 heures précises, soirée de gala, première représentation de « Stamboul », drame lyrique en 4 actes et 5 tableaux; « L'Homme qui assassina ».

— Dimanche 20 janvier, matinée de gala à 3 heures, « Stamboul »; le soir, à 8 heures, « La Cocorde de Mimi Pinson », opérette en 3 actes.

— Lundi 21 janvier, à 8 heures, « Stamboul ». La location est ouverte pour toutes ces représentations.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 9 au 15 janvier : 1.718 versements, 904.349 fr.; 1.825 remboursements, 869.211 fr. 71.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Raymond Dumoulin, rue de la Croix-Rouge, 58 bis. — Raymond Pauwels, rue Lacépède, 30. — Roger Rappez, rue du Moulin, 113. — Léon Debuigne, rue Rouget de l'Isle, cité Jardin, 15.

Publications. — Lucien Poret, manouvrier, et Yvonne Baude, tricoteuse. — Jean Deleersnyder, ouvrier agricole, et Marie Degroote, ménagère. — Gabriel Wauters, entrepreneur de peinture, et Berthe Lambolez, s. p. — Henri Fournet, docteur en médecine, et Marguerite Bouley, s. p. — Léopold Parmentier, chaudronnier, et Yvonne Servaege, couturière. — Léopold Driessens, ébéniste, et Emilia Declerck, s. p.

Décès. — Mathilde Vermeire, 68 ans, rue Cuvier, 81. — Michel Plancke, 14 mois, rue des Cartiers, 2. — Adèle Merchier, 84 ans, rue des Piats, 199. — Maria Bulte, 60 ans, rue de Guisnes, 123.

RHUM NEGRITA
BARDINET · BORDEAUX
R.C. B* B 124

NEUVILLE-EN-FERRAIN

AVIS AUX SINISTRES. — Les sinistrés ne faisant pas partie de la coopérative sont priés de se présenter à la mairie avant le 20 janvier au soir pour désigner leurs immeubles restant à réparer ou à reconstruire.

RECENSEMENT. — Le résultat du recensement est le suivant : 61 chevaux hongres, 38 juments, 5 mulets, 2 mules, 31 voitures à 4 roues, 25 voitures à 2 roues, 3 autos de poids lourds, 5 voitures de tourisme, 1 tracteur agricole.

ACCORDEONISTES NEUVILLOIS. — Dimanche prochain, 20 janvier, à 9 heures 30, répétition générale. Mise à l'étude de nouveaux morceaux en vue du prochain concert.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Simonne Lerouge, carrière du Bully, 43.

HALLUIN

LA GREVE. — Le personnel de l'usine J. Demeestère-Demeestère, rue de Lille à Halluin n'a pas repris le travail ce matin. Le conflit est provoqué par le renvoi de 5 ouvriers délégués de syndicat.

IMMEUBLES A RECONSTITUER. — En vue de la répartition pour l'année 1924, des crédits à allouer par commune, par le ministère des Régions Libérées, les propriétaires sinistrés qui ont encore des immeubles à faire réparer ou à reconstituer à Halluin sont invités à faire connaître en mairie, le plus tôt possible, l'évaluation des travaux restant à exécuter, laquelle doit représenter autant que possible le montant de l'indemnité accordée par la Commission cantonale.

RONCQ

AVIS. — Les propriétaires sinistrés, isolés ou coopérateurs, dont les immeubles restent à réparer ou à reconstruire, sont priés de faire connaître au secrétariat de la mairie, le montant des travaux à effectuer au 1er janvier 1924.

Faute par eux d'en faire la déclaration avant le 21 courant, à midi, ils s'exposent à n'être pas compris dans la répartition des crédits attribués pour l'année 1924.

LILLE

Le Comice Agricole renouvelle son bureau

IL PROTESTE CONTRE LES DISPOSITIONS DOUANIÈRES RECENTES

Le Comice Agricole de l'Arrondissement de Lille a tenu hier matin, dans la salle du Conseil des Prud'hommes, au Palais de la Bourse de Lille, sous la présidence de M. Guilbaut, assisté de MM. Numa Rousse, secrétaire général et Lescroart, sa première assemblée générale de 1924.

M. Morain, préfet du Nord ; Delory, maire de Lille ; des Rotours et G. Vandame, députés, se sont fait excuser.

La réunion avait été précédée d'un obit solennel célébré en l'église St-Maurice à la mémoire des membres du Comité, décédés en 1923.

Renouvellement du Bureau. — Le vote à fin de renouvellement du bureau a donné les résultats suivants, réalisés à la presque unanimité des suffrages :

Sont élus Président, M. Georges Guilbaut, conseiller général, président sortant ; vice-présidents, MM. A. Crespel docteur en droit, député, maire de La Bassée, vice-président sortant ; Désiré Lescroart, maire d'Emmerin-en-Weppes, vice-président sortant ; Henri Ghestem, agriculteur à Verlinghem, secrétaire général-adjoint sortant ; secrétaire général, M. Numa Rousse, agronome à Lille, secrétaire général sortant ; secrétaire général adjoint, M. Pierre Varlet agriculteur à Houplin, secrétaire des séances, sortant ; secrétaire des séances, M. Georges Vandame fils, à Lille ; trésorier M. F. Montaigne-Quétu, propriétaire à Avelin, trésorier sortant ; trésorier-adjoint, M. Albéric Masurel, propriétaire à Mons-en-Baroeul, trésorier adjoint sortant ; bibliothécaire-archiviste, M. C. Mayo, rentier à Avelin, bibliothécaire-archiviste sortant.

M. Charles Pollet, vice-président, est nommé vice-président hono